

# GUIDE DES PRODUITS DE LA RECHERCHE ET DES ACTIVITES DE RECHERCHE

—  
**SOUS-DOMAINES : SHS2 « NORMES, INSTITUTIONS ET  
COMPORTEMENTS SOCIAUX »**

**DISCIPLINES :**

SHS2\_2 SCIENCE POLITIQUE

SHS2\_3 ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE

SHS2\_4 SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE

SHS2\_5 SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION

Novembre 2018

## SOMMAIRE

<b>COMPOSITION DE LA COMMISSION</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>A. PRODUITS DE LA RECHERCHE</b>	<b>5</b>
I. Journaux / Revues	5
1. Articles scientifiques	
2. Articles de synthèse / revues bibliographiques	
3. Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.)	
II. Ouvrages	6
1. Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions	
2. Direction / édition scientifique	
3. Chapitres d'ouvrage	
4. Thèses publiées / éditées	
5. Œuvres filmiques	
III. Colloques, congrès, séminaires de recherche	7
1. Édition d'actes de colloques / congrès	
2. Articles dans des actes de colloques / congrès	
3. Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	
IV. Développements instrumentaux et méthodologiques	7
1. Prototypes et démonstrateurs	
2. Plateformes et observatoires	
V. Produits et outils informatiques	8
1. Logiciels	
2. Bases de données / Cohortes	
3. Corpus	
4. Outils présentés dans le cadre de compétitions de solveurs	
5. Outils d'aide à la décision	
VI. Brevets et licences	8
VII. Rapports de recherche, d'étude et d'expertise	8
VIII. Produits des activités didactiques	9
1. Ouvrages	
2. E-learning, moocs, cours multimédia	
IX. Produits destinés au grand public	9
1. Émissions radio, TV, presse écrite	
2. Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, etc.	
3. Produits de médiation scientifique	
4. Débats science et société	
X. Autres produits propres à une discipline	10
5. Créations artistiques théorisées	
6. Mises en scènes	
7. Films	

<b>B. ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET INDICES DE RECONNAISSANCE</b>	<b>11</b>
<b>I. Activités éditoriales</b>	<b>11</b>
I. Participation à des comités éditoriaux (revues, collections)	
II. Direction de collections et de séries	
<b>II. Activités d'évaluation</b>	<b>11</b>
1. Responsabilités au sein d'instances d'évaluation	
2. Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques	
3. Évaluation de laboratoires (type Hcéres)	
4. Évaluation de projets de recherche	
<b>III. Activités d'expertise scientifique</b>	<b>12</b>
1. Activités de consultants	
2. Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation	
3. Expertise juridique	
<b>IV. Organisation de colloques / congrès</b>	<b>12</b>
<b>V. Accueil des post-doctorants et chercheurs</b>	<b>12</b>
<b>VI. Interactions avec les acteurs socio-économiques</b>	<b>13</b>
1. Contrats de R&D avec des industriels	
2. Conventions CIFRe	
3. Création de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	
4. Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques	
5. Création d'entreprise, de start-up	
<b>VII. Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives</b>	<b>13</b>
1. Contrats européens (ERC, H2020...) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, Banque mondiale, FAO...)	
2. Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA...)	
3. Contrats avec les collectivités territoriales	
4. Contrats financés dans le cadre du PIA	
5. Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, ...)	
<b>VIII. Indices de reconnaissance</b>	<b>14</b>
1. Prix	
2. Distinctions	
3. Responsabilités dans des sociétés savantes	
4. Invitations à des colloques / congrès à l'étranger, séjours dans des laboratoires étrangers	
<b>IX. Autres activités de recherche</b>	<b>14</b>

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

Au sein de la commission ayant élaboré ce guide à l'initiative du Hcéres, ont été représentées : les sections 36, 38 et 40 du CoNRS ; les sections 04, 19, 20, 71 du CNU ; la CPDirSIC (Conférence Permanente des Directeurs et directrices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication).

La commission s'est réunie le 22 mars 2018 au siège du Hcéres et a prolongé ses discussions par courrier électronique.

Les travaux de la commission ont tenu compte des conclusions des groupes de travail propres aux disciplines concernées et qui se sont réunis entre 2015 et 2017.

## INTRODUCTION

Ce guide concerne les disciplines rassemblées au sein du sous-domaine disciplinaire SHS2 « Normes, institutions et comportements sociaux » (à l'exception du Droit) : science politique (SHS2\_2) ; sociologie et démographie (SHS2\_3) ; anthropologie et ethnologie (SHS2\_4) ; sciences de l'information et de la communication (SHS2\_5). Ces disciplines sont représentées par plusieurs sections du CNU (04, 19, 20, 71) et du CoNRS (36, 38, 40 et 31 en partie pour l'anthropologie).

L'élaboration d'un guide commun mais respectueux des spécificités disciplinaires est justifiée par plusieurs facteurs institutionnels et scientifiques. Certaines de ces disciplines cohabitent déjà au sein de plusieurs sections du CoNRS ; elles sont de plus en plus présentes conjointement au sein d'unités de recherche pluridisciplinaires qui doivent être évaluées par des comités d'experts attentifs à cette pluridisciplinarité ; leurs centres d'intérêt et leurs méthodes se recoupent fréquemment et leurs chercheurs coopèrent souvent les uns avec les autres dans le cadre de projets formalisés de manière variable.

Par ailleurs, les orientations et les pratiques de la recherche qui caractérisent les communautés académiques auxquelles s'adresse ce guide sont couramment convergentes. Un large accord règne entre elles pour souligner la grande variété des objets de recherche et le renouvellement des méthodes qui ont conduit à une diversification de leurs productions et de leurs activités scientifiques. L'évaluation des entités de recherche doit prendre en compte cette pluralité. S'il est souhaitable de clarifier et de mieux expliciter les critères d'évaluation, la liste des produits et activités de la recherche doit aussi refléter la diversité et les multiples déclinaisons des pratiques et des résultats, sans oublier leur possible complémentarité. Il est également essentiel de s'attacher à la qualité des produits et des activités, à leur contribution à l'avancée des connaissances, ainsi qu'à leur diffusion dans des supports adaptés aux domaines de recherche, plutôt que de se contenter de les comptabiliser.

C'est dans cet esprit qu'a été constitué ce guide qui prend en compte, chaque fois qu'il est nécessaire, les particularités disciplinaires dans l'évaluation de la recherche collective.

## A – PRODUITS DE LA RECHERCHE

### I. JOURNAUX / REVUES

1. Articles scientifiques
2. Articles de synthèse / revues bibliographiques
3. Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.)

La plupart des représentants des communautés académiques concernées par ce guide considèrent que le principe de listes de référence de revues publiant des articles scientifiques est pertinent, à condition que les critères de leur constitution soient explicités et qu'ils respectent la pluralité des objets et des méthodes de recherche au sein des différentes disciplines. Cette position n'est pas pleinement partagée par la section 40 du CoNRS qui, après en avoir discuté collectivement, tient à préciser qu'elle ne considère pas ces listes comme des outils indispensables au travail d'évaluation.

Une fois élaborées, ces listes seront rendues publiques sur le site internet du Hcéres en tant qu'annexes à ce guide. Elles seront réactualisées chaque année, pour chaque discipline, par des commissions réunissant des représentants des parties prenantes des communautés académiques respectives.

Par ailleurs, outre les articles scientifiques, d'autres types d'articles publiés doivent être pris en considération par l'évaluation : articles de synthèse (quand ils sont pertinents pour une discipline donnée), états de l'art, revues bibliographiques, notes critiques, etc. Les indices de qualité associés à ces articles répondent à des critères variés : notoriété des supports de publication, importance de ces supports pour les disciplines concernées ou pour les objets abordés, volume des articles, pertinence des canaux de diffusion, etc.

Ces indices de qualité doivent être appréciés en fonction des pratiques disciplinaires et des différents domaines de recherche.

En particulier, l'une des caractéristiques fortes de la recherche dans nos disciplines réside dans l'importance de l'enquête de terrain et/ou de l'analyse de corpus dont les produits de la recherche rendent compte sous différentes formes plus ou moins standardisées : depuis les articles dans des revues, jusqu'aux comptes rendus d'enquêtes dans la presse, en passant par les publications électroniques. Sans être équivalents, tous ces produits méritent d'être considérés avec soin et appréciés à leur juste valeur.

La publication et la traduction d'articles en langues étrangères sont appréhendées comme l'un des indicateurs de l'effort d'internationalisation des unités de recherche que l'évaluation devrait valoriser. Les indices de qualité de ces articles restent toutefois les mêmes que ceux énoncés précédemment : le simple fait qu'une publication soit faite dans une langue étrangère ne constitue pas en soi une présomption de qualité.

Toutes les considérations de cette rubrique s'appliquent de manière identique aux revues sur support papier et aux revues dites « en ligne ».

## II. OUVRAGES

1. Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions
2. Direction / édition scientifique
3. Chapitres d'ouvrage
4. Thèses publiées / éditées
5. Œuvres filmiques

Les produits de la recherche relevant de cette catégorie sont des moyens privilégiés pour publier les résultats des recherches empiriques et théoriques dans nos disciplines. Les ouvrages, sous différentes formes (y compris, en fonction de l'appréciation de leur niveau d'exigence, les manuels destinés à diffuser les bilans des recherches et s'adressant en priorité aux chercheurs eux-mêmes), et les chapitres d'ouvrage, doivent être pris en considération en fonction de plusieurs indices de qualité : l'originalité et la qualité des textes publiés, la réputation et l'exigence des supports éditoriaux en fonction des domaines disciplinaires, l'audience nationale ou internationale de ces supports, les prix et distinctions éventuellement obtenus, etc.

L'évaluation doit être particulièrement attentive au fait que les livres sont l'un des moyens les plus adaptés à la restitution minutieuse des observations de terrain, réalisées sur des durées souvent longues.

Le film ethnographique, qui correspond à une longue tradition de recherche en anthropologie, ainsi que l'édition discographique, accompagnés d'un livret approfondi, de même que la réalisation de DVD-ROMs scientifiques, constituent à la fois une méthode d'observation et d'interaction sur le terrain.

La publication et la traduction d'ouvrages et de chapitres d'ouvrages en langue étrangère sont appréhendées comme l'un des indicateurs de l'effort d'internationalisation des unités de recherche que l'évaluation devrait valoriser. Les indices de qualité de ces ouvrages et chapitres d'ouvrage restent toutefois les mêmes que ceux énoncés précédemment : le simple fait qu'une publication soit faite en langue étrangère ne constitue pas en soi une présomption de qualité.

## COLLOQUES, CONGRÈS, SÉMINAIRES DE RECHERCHE

6. Éditions d'actes de colloques / congrès
7. Articles publiés dans des actes de colloques / congrès
8. Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche

Les communications dans des conférences, des colloques, des congrès, des séminaires de recherche ou des journées d'études, sont des produits de la recherche à la fois essentiels et très diversifiés dans leurs modalités : communications orales donnant lieu ou non à des publications classiques, posters, installations interactives, « working papers » diffusés sur les sites des unités de recherche, etc.

En conséquence, les indices de qualité pris en compte doivent être pluriels : la forme des communications et des publications associées, l'audience internationale ou nationale des manifestations, l'existence de processus de sélection des communications (souvent par l'intermédiaire de comités scientifiques), l'intérêt et l'originalité de leur contenu laissés à l'appréciation des comités d'experts, etc.

Les communications dans le cadre de manifestations internationales (conférences, colloques, séminaires de recherche, etc.), et notamment dans une langue étrangère, sont appréhendées comme des indicateurs de l'effort d'internationalisation des unités de recherche que leur évaluation devrait valoriser. Les sciences de l'information et de la communication reconnaissent le caractère international d'une manifestation dès lors que 30 % des intervenants et des membres du comité scientifique sont étrangers.

### III. DÉVELOPPEMENTS INSTRUMENTAUX ET MÉTHODOLOGIQUES

1. Prototypes et démonstrateurs
2. Plateformes et observatoires

De nombreuses unités de recherche, mono et pluridisciplinaires, créent, ou participent à des plateformes et à des observatoires permettant d'encadrer, de pérenniser, et de populariser leurs activités scientifiques.

Ces plateformes et observatoires peuvent être considérés comme des produits de la recherche à part entière lorsque leur mise en place et leur fonctionnement contribuent à valoriser l'efficacité, la visibilité et la diffusion de la recherche collective.

Parmi les indices de qualité de cette production, on retiendra : le degré de structuration de ces plateformes et observatoires, leur lien avec les thématiques de recherche de l'unité, l'implication des membres de l'unité porteuse ou partenaire, l'accessibilité des données mises à la disposition des communautés de chercheurs, la dimension nationale ou internationale, etc.

## IV. PRODUITS ET OUTILS INFORMATIQUES

1. Logiciels
2. Bases de données / cohortes
3. Corpus
4. Outils présentés dans le cadre de compétitions de solveurs
5. Outils d'aide à la décision

La saisie et la maîtrise de grands volumes d'informations et la constitution de corpus, de bases de données d'enquête et de produits (numériques, écrits, sonores ou visuels) issus des opérations de recherche, présentent un intérêt d'autant plus grand que leur exploitation peut être mise à profit pour de nouvelles enquêtes quantitatives ou qualitatives et se prêter à l'élaboration d'indicateurs, de baromètres, ou de logiciels de traitement de données.

Parmi les indices de qualité de ces produits et outils, les comités d'experts pourront notamment apprécier : la rigueur de leur conception, leur accessibilité et leur utilité pour les communautés scientifiques auxquelles appartiennent les unités de recherche qui s'en sont dotées, l'implication des membres de l'unité dans leur élaboration et leur fonctionnement, etc.

## V. BREVETS, LICENCES ET DÉCLARATIONS D'INVENTION

Ce type de produits, rare dans nos champs disciplinaires, est à prendre en considération le cas échéant.

## VI. RAPPORTS DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

Dans cette rubrique, on tiendra compte, en fonction de leur contribution à la production de connaissances, des rapports de recherche, d'étude et d'expertise, réalisés à la demande d'organismes publics ou privés (français, européens et internationaux). Cette prise en considération est d'autant plus nécessaire que les demandes d'information et d'expertise sur les questions politiques et sociales adressées à nos disciplines s'intensifient et se diversifient.

Les rapports de recherche, d'étude et d'expertise, répondant à ces demandes peuvent être considérés comme des produits de la recherche dès lors qu'ils sont étroitement liés aux activités scientifiques des unités et qu'ils tirent parti de leurs résultats.

Parmi les indices de qualité de cette production, on retiendra : le lien avec les thématiques de recherche de l'unité, la forme et l'ampleur des rapports, l'impact potentiel de l'expertise fournie, etc.



## VII. PRODUITS DES ACTIVITÉS DIDACTIQUES

1. Ouvrages
2. E-learning, moocs, cours multimedia, etc

L'implication des unités dans la formation par la recherche passe notamment par une production scientifique spécifique prenant la forme d'ouvrages de synthèse à visée pédagogique, de manuels destinés prioritairement aux étudiants, de cours en ligne (par exemple dans le cadre de MOOCs), de dictionnaires en ligne, etc.

Parmi les indices de qualité de cette production scientifique associée aux activités de formation, on prendra notamment en considération : sa cohérence avec les thématiques de recherche des unités, l'articulation avec les autres modes d'implication dans la formation par la recherche (enseignement, appui à des masters, formation des doctorants, etc.), la pertinence et l'audience des supports de diffusion, etc.

## VIII. PRODUITS DESTINÉS AU GRAND PUBLIC

1. Émissions radio, TV, presse écrite
2. Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, etc.
3. Produits de médiation scientifique
4. Débats science et société

Une attention particulière doit être accordée à la participation de nos disciplines aux grands débats publics (politiques et sociaux, territoriaux, nationaux et internationaux) et aux relations du monde académique avec la société en général. La diffusion des résultats de la recherche auprès de larges publics est une composante primordiale de la production des unités de recherche.

Ces produits se déclinent sous des formes variées communes aux disciplines concernées par ce guide : articles de presse, participation à des émissions de radio et télévision, conférences, vidéos (de plus en plus fréquemment diffusées sur Internet), manifestations mettant en contact les scientifiques et le grand public, publication de carnets de recherche, « blogs » individuels ou collectifs nourrissant les débats publics, élaboration de sites Internet attractifs pour un public élargi, jeux savants, musées et expositions, etc. L'anthropologie et l'ethnologie ainsi que les sciences de l'information et de la communication sont particulièrement actives dans les activités muséales, l'organisation d'expositions et la confection des catalogues afférents.

Parmi les indices de qualité des produits destinés au grand public, on prendra notamment en considération : leur cohérence avec les thématiques de recherche des unités, la réactivité et la diversité des réponses aux demandes sociétales, la pertinence et l'audience des vecteurs de transmission, les moyens de communication habituellement déployés par les unités, etc.

## IX. AUTRES PRODUITS PROPRES À UNE DISCIPLINE

1. Créations artistiques théorisées
2. Mises en scène
3. Films

Ce type de produits est à prendre en considération le cas échéant.

Le cas particulier du film ethnographique a été évoqué dans le chapitre II.

En sciences de l'information et de la communication, on accorde de l'importance à la réalisation de webdocumentaires, de jeux vidéo, de produits en lien avec le design informationnel.

## B – ACTIVITES DE RECHERCHE ET INDICES DE RECONNAISSANCE

### I. ACTIVITÉS ÉDITORIALES

1. Participation à comités éditoriaux (revues, collections)
2. Direction de collections et de séries

L'implication dans les activités éditoriales constitue un investissement très appréciable au service de la recherche collective et de la production de ses résultats. Il en va de même pour les participations à des comités scientifiques de congrès ou de colloques qui peuvent être incluses dans cette catégorie d'activités.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra : la notoriété et la sélectivité des supports éditoriaux et des manifestations scientifiques concernées. On retiendra également la qualité de la politique scientifique, le référencement et la notoriété des supports à la direction éditoriale desquelles participent les membres de l'unité, ainsi que l'audience internationale ou nationale des supports éditoriaux et des manifestations scientifiques, etc.

### II. ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

1. Responsabilités au sein d'instances d'évaluation
2. Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques
3. Évaluation de laboratoires (type Hcéres)
4. Évaluation de projets de recherche

Les participations à des instances et des processus d'évaluation d'articles de revue, d'édition d'ouvrages, de projets ou d'entités de recherche, sont des activités indispensables à l'animation et la régulation de la recherche collective.

Relèvent notamment de cette rubrique : les évaluations rédigées à l'intention des comités de lecture éditoriaux, l'appartenance à des sections du CNU, du CoNRS et d'autres instances d'évaluation des organismes de recherche, l'appartenance à des structures universitaires de pilotage de la recherche, l'implication comme membre ou expert auprès de l'ANR, du Hcéres, de l'ERC (Conseil européen de la recherche) et d'autres organismes de financement de la recherche, territoriaux, nationaux, européens et internationaux, les évaluations et les expertises réalisées à la demande d'entités académiques et d'administrations publiques et privées, etc.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : l'importance des services rendus à l'animation et la régulation de la recherche collective, la notoriété et le rayonnement des instances et des supports concernés, le degré de participation et d'implication des membres de l'unité de recherche aux divers processus et instances d'évaluation, etc.

### III. ACTIVITÉS D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE

1. Activités de consultant
2. Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation
3. Expertise juridique

Les disciplines concernées par ce guide sont fréquemment sollicitées pour leur capacité d'expertise sur les questions politiques et sociales dans un très grand nombre de domaines, et sous des formes variées, par des organisations publiques ou privées. Ces activités de conseil, de consultance et d'expertise, doivent être prises en compte si elles présentent un lien avec les activités de recherches menées au sein de l'unité ou si elles en sont le fruit et si elles sont conduites hors de tout conflit d'intérêt susceptible de mettre en cause leur impartialité.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : le niveau et la notoriété des expertises et des instances auxquelles participent et contribuent les membres de l'unité, l'impact socio-politique de ces activités et leur consolidation dans des partenariats durables, la nature et l'intensité de leur articulation avec l'activité scientifique de l'unité, etc.

### IV. ORGANISATION DE COLLOQUES / CONGRÈS

Dans cette rubrique sont prises en considération : les activités liées à l'accueil et à l'organisation par l'unité de manifestations scientifiques (telles que conférences, colloques, congrès, sessions et panels, journées d'études ou séminaires de recherche, etc.), ainsi que la participation des membres de l'unité à l'organisation du même type de manifestations dans d'autres enceintes (hors participations aux comités scientifiques de ces manifestations qui sont incluses dans les « activités éditoriales »).

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : l'audience internationale ou nationale, ainsi que le nombre de participants, de ces manifestations. On retiendra également l'importance de ces événements dans la vie des différentes communautés académiques, le degré d'implication des membres de l'unité, y compris des personnels d'appui à la recherche, dans l'organisation de ces manifestations, etc.

### V. POST-DOCTORANTS ET CHERCHEURS ACCUEILLIS

L'accueil de post-doctorants et de chercheurs invités témoigne du rayonnement de l'unité évaluée au sein des différentes communautés académiques, aux échelles nationale et internationale, et de sa capacité à devenir un pôle d'attraction et de formation dans ses domaines de recherche.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : la qualité des chercheurs et post-doctorants accueillis, la diversité des provenances académiques et nationales de ces derniers, les conditions matérielles de leur accueil et de leur intégration dans les activités collectives de l'unité, les collaborations et partenariats durables favorisés par cet accueil, etc.

## VI. INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Contrats de R&D avec des industriels
2. Conventions Cifre
3. Création de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)
4. Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques
5. Création d'entreprises, de start-up

Les catégories ci-dessus s'avèrent, à l'exception des conventions Cifre et des contrats de recherche avec diverses organisations privées (entreprises, fondations, associations, etc.), assez peu pertinentes pour nos disciplines. Néanmoins, d'autres interactions avec les acteurs socio-économiques, mais également culturels, y sont une part importante de l'activité collective de recherche. Très variées, dans leur substance et dans leur forme, les collaborations avec des organismes privés et publics dans une logique de « service à la société » dont l'évaluation doit tenir compte sont laissées à l'appréciation des comités, en fonction des domaines disciplinaires et des objets de recherche d'une part, et de l'identification des demandes sociales d'autre part.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : leur cohérence avec les thématiques de recherche des unités, la réactivité et la diversité des réponses aux demandes sociétales, la pertinence et la durabilité des partenariats engendrés par ces interactions, la capacité de l'unité à tirer parti des opportunités de conventions Cifre en fonction de ses orientations de recherche, etc.

## VII. CONTRATS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES OU CARITATIVES

1. Contrats européens (ERC, programmes collaboratifs dans H2020, etc.) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, Banque mondiale, FAO, etc.)
2. Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.)
3. Contrats avec les collectivités territoriales
4. Contrats financés dans le cadre du PIA
5. Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR,...)

Dans cette rubrique sont pris en considération les contrats de recherche conclus entre l'unité et des institutions publiques et privées (territoriales, nationales, européennes, internationales). Dans le contexte du financement des recherches dans les disciplines concernées par ce guide, les contrats dans le cadre européen H2020, les contrats ANR, les LabEx et autres financements du PIA, ou encore les contrats signés avec les collectivités territoriales, prennent une importance particulière mais non exclusive.

Outre les contrats finalement conclus, on tiendra également compte de l'investissement de l'unité, coûteux en temps, dans l'activité de dépôt de projets.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : l'envergure des projets, que ce soit en termes de montants alloués ou de partenaires internationaux ou nationaux impliqués, le rôle de porteur ou de partenaire de l'unité de recherche concernée, l'appréciation des efforts de l'unité au regard de l'appui au montage de projets dont elle peut ou non disposer, les retombées des projets déposés mais non couronnés de succès sur l'activité scientifique de l'unité, etc.

## VIII. INDICES DE RECONNAISSANCE

1. Prix
2. Distinctions
3. Responsabilités dans des sociétés savantes
4. Invitation à des colloques / congrès à l'étranger, séjours dans des laboratoires étrangers

Dans cette rubrique sont réunis des indices permettant d'apprécier le rayonnement national et international de l'unité à travers les prix (y compris les prix de thèse), les distinctions (médailles du CNRS, nominations à l'IUF, etc.), les responsabilités exercées dans les sociétés savantes participant à l'animation des différentes communautés académiques, les invitations reçues par des membres de l'unité pour des interventions dans des manifestations scientifiques ou des séjours au sein d'entités de recherche étrangères.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra : la notoriété des prix et distinctions obtenus par les membres de l'unité, la notoriété et le rayonnement des sociétés savantes concernées, le degré d'implication des membres de l'unité de recherche dans ces sociétés, l'audience et la reconnaissance de la conférence ou de l'organisation invitantes, etc.

## IX. AUTRES ACTIVITES DE RECHERCHE

La formation par la recherche doit être considérée dans nos disciplines comme une activité de recherche à part entière. La formation méthodologique des doctorants et des jeunes chercheurs, l'intensité et le suivi de leur encadrement au sein de l'unité, l'offre de séminaires, l'incitation à leur participation aux manifestations scientifiques et à l'écriture : toutes ces actions, essentielles pour l'avenir des unités de recherche, et qui mobilisent une part importante du temps d'activité des chercheurs, dépassent le simple cadre de la formation et participent à l'activité scientifique au sens large.